

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 75 (1939)

Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Bureau de placement.* — *Association vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille.* — *Maîtres abstinents.* — *Tribune libre : Allocations familiales.* — GENÈVE : U. I. P. G. — DAMES et MESSIEURS : *Avis.* — U. I. P. G. — MESSIEURS : *Rectification.* — U. I. P. G. — DAMES : *Assemblée du 15 mars.* — *Communication.* — NEUCHATEL : *Fonds scolaire.* — JURA : *Cas Eymann.* — *Lutte contre la pléthore.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : RICHARD BERGER : *Une nouvelle application de la perspective simplifiée.* — AD. FERRIÈRE : *Les progrès de l'Ecole active dans le monde.* — ROBERT JAQUET : *Les textes et l'enseignement de la langue.* — INFORMATIONS : *Pro Infirmis.* — *Vacances suisses pour la jeunesse 1939.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

BUREAU DE PLACEMENT

Instituteur argovien désire échange d'une année pour sa fille, âgée de 15 ans et demi, chez collègue vaudois qui aurait une enfant du même âge à placer.

Adresse et détails : bureau de placement S. P. V., Faoug, lac de Morat.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAÎTRESSES DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

L'organisation de cours de coupe est à l'étude afin d'unifier et de rendre officielle une méthode simple pouvant s'adapter à toutes les classes de notre canton.

Pour commencer, et dans un but utilitaire, les membres du Comité de l'Association vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille demandent à toutes leurs collègues qui ont bien réussi la blouse sans manches (1^{re} année degré supérieur) et fait de jolis vêtements confectionnés avec la lainette et la cotonne à carreaux, soit : tabliers, robes ou barboteuses, de réserver les modèles et les patrons de ces objets pour notre assemblée du printemps. Les envois étiquetés peuvent être expédiés à *Mme Bourgeois-Champod à Vugelles sur Yverdon*, qui en prendra le plus grand soin.

Le Comité adresse un chaleureux merci à toutes les maîtresses qui collaboreront au développement de notre préparation professionnelle.

Le Comité.

MAÎTRES ABSTINENTS

Le comité de la Section vaudoise a tenu séance samedi 21 janvier, en vue d'établir son programme d'activité pour 1939. L'assemblée

annuelle aura lieu en mai et revêtira une importance particulière. En effet, une révision des statuts de la société est envisagée pour parer à la diminution incessante du nombre de nos membres. Ce but sera peut-être atteint par la création d'une nouvelle catégorie de membres, les « membres amis » qui se recruteront parmi nos collègues non abstinents disposés à nous soutenir par une modeste contribution financière et à s'intéresser plus ou moins activement à notre travail. Un nouvel effort sera tenté pour la diffusion des brochures pour la jeunesse. Quant à l'exposition « Vie saine », abandonnée l'an dernier au profit de Genève, il n'est pas sûr que nous soyons en mesure de l'organiser cette année.

C. E.

TRIBUNE LIBRE

A PROPOS DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Qu'il soit permis à une institutrice célibataire de dire franchement et gentiment sa pensée à propos d'une question qui tient à cœur à nos collègues mariés et qui touche de si près tous les instituteurs et institutrices célibataires.

Les allocations familiales sont en elles-mêmes une chose toute naturelle et normale ; le principe lui-même mérite la discussion courtoise et bienveillante en tous cas. Mais où les célibataires sont surpris et ils ont le droit d'être peinés, c'est quand on oublie tout simplement qu'ils ont déjà une différence très sensible de traitement et que beaucoup, les femmes surtout, ont souvent consenti d'énormes sacrifices tant financiers que moraux.

Nous nous demandons vraiment ce qu'auraient fait nos plus jeunes collègues mariés avec nos gains primitifs ? A la fin du mois, on pouvait juste régler sa pension.

Je connais, il est vrai, — les tout jeunes mis à part et qui sûrement fonderont un foyer — peu de maîtres célibataires, je n'en vois même pas.

Nombre d'institutrices célibataires ont dû renoncer à créer ce foyer ; on avait besoin d'elles ailleurs, elles ont souvent de très bon cœur aidé les autres ou sont restées pour leurs parents âgés ou malades. Croyez bien qu'elles ont aussi leurs charges de familles, parfois bien lourdes dont elles ne peuvent parler, leur situation de célibataire si « faussement privilégiée » le leur défend. Les sollicitations multiples ne leur font pas défaut non plus. Et ne pensez pas que je m'adresse à vous en vieille fille aigrie ou envieuse, donnant libre cours à son dépit, mais non, je suis contente et gaie ; je ne saurais décemment regarder par-dessus la barrière de « mon petit jardin » la terre y est assez lourde et les soucis fort grands. Mais je sais que partout il y en a et je comprends que mes collègues aient des peines, d'autant mieux que j'en eus souvent et « qu'on en vit ».

Mais tous, nous nous trompons sur la vie prétendue facile de ceux que nous pensons mieux partagés que nous.

Ne demandez rien aux célibataires, ils ont leurs charges et s'il en est qui y échappent, tant mieux. C'est au reste infiniment rare.

Ils n'ont en tous cas rien des joies de la famille qui normalement existent quand même dans tous les foyers heureux.

Je crois donc qu'on aurait tort d'ignorer volontairement les renoncements consentis par une bonne fraction du corps enseignant féminin, pour leur demander un sacrifice nouveau quand beaucoup doivent en consentir tous les jours et dans tous les domaines, parce qu'elles sont célibataires.

Il en est, croyez-moi, qui n'ont guère la possibilité de changer d'horizon, et qui jamais ne partent en vacances. Elles acceptent leur vie tout naturellement et très volontiers : un être très cher a besoin d'elles !

Et, d'autre part, on a beaucoup discuté sur l'opportunité des vœux de nos collègues mariés : on peut être certain que présentés officiellement, ils eussent, pour l'instant, produit une assez fâcheuse impression.

Il vaut mieux, même moralement, ne pas créer de scission dans le « cœur » d'une bonne partie du corps enseignant en décevant celles qui vraiment n'ont pas eu toutes les joies d'une vie normale de femme et qui souvent portent de lourdes peines.

D'autre part, et ce n'est plus la célibataire qui parle ici, mais des voix de gens mariés raisonnables : le temps n'est pas pour l'instant aux familles nombreuses, il faut justement songer à l'avenir des petits...

Si nos collègues obtiennent un jour satisfaction, — ce que nous leur souhaitons — que ce ne soit pas aux dépens des célibataires qui vraiment ont fait leur part.

Rose PEITREQUIN.

GENÈVE U. I. P. G. — DAMES ET MESSIEURS

AVIS

Les collègues conjoints qui n'acceptent pas de renoncer à l'un de leurs *Bulletin* et *Educateur* en faveur des membres retraités de nos sections, sont priés d'en aviser le président ou la présidente.

* * *

Les collègues, dames et messieurs, qui sont disposés à collaborer aux travaux d'organisation du Congrès de la Société pédagogique romande, à Genève, en juin 1940, sont priés de s'annoncer au président ou à la présidente de leur section.

Les Comités des deux Sections.

U. I. P. G. — MESSIEURS RECTIFICATION

Ed. Gaudin nous prie de rectifier son numéro de téléphone qui est **2 30 73** et non 20 30 73 indiqué par erreur dans le dernier *Bulletin*. Il saisit cette occasion pour informer ses collègues de la campagne (... et ceux de la ville) qu'ils peuvent, sans frais, verser le montant de leur cotisation 1939 au compte de chèques postaux I. 2658 et que, par retour du courrier, ils recevront leurs nouvelles cartes de membres de la S. P. R. et de l'U. I. P. G., qui sont à leur disposition.

U. I. P. G. — DAMES COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 MARS 1939

Quelques communications du comité. — Afin d'alléger l'ordre du jour des assemblées générales, Mme Borsa propose de faire paraître désormais les communications du comité dans le *Bulletin*.

Centre de liaison. — Une journée des femmes genevoises a été fixée au 14 mai. Différentes manifestations sont prévues, et l'on compte sur une nombreuse participation.

Congrès de juin 1940. — Les deux sections de l'U. I. P. G. seront chargées de l'organisation.

Que toutes les collègues qui pourraient rendre des services, s'annoncent le plus vite possible !

Assurance scolaire. — M. Weber, directeur, a accordé un entretien à Mmes Borsa et Maystre.

Des dossiers témoignent d'erreurs nombreuses du corps enseignant : erreurs d'inscriptions sous les différentes lettres, qui occasionnent des ennuis avec l'inspecteur général des Assurances. D'autre part, l'emploi d'enveloppes officielles du Département est interdit à cet usage, et peut donner lieu à de fortes amendes.

Il est vrai que les commis font eux aussi des erreurs, mais l'Assurance scolaire doit nous intéresser comme œuvre sociale, elle ne peut se passer de notre aide, et avec de la bonne volonté de part et d'autre, tout peut s'arranger. Lors de cet entretien, il a été question de la création d'une Caisse de maladie pour le corps enseignant. M. Weber assure qu'une caisse pour femmes peut vivre ; cependant, des difficultés surgissent :

1. Beaucoup de collègues font déjà partie d'une caisse de maladie.

2. Il existe à Genève un grand nombre de caisses qui se nuisent les unes aux autres.

A ce sujet, il a été décidé d'envoyer un questionnaire à toutes les institutrices. Que les personnes qui s'intéressent à la question s'annoncent afin de former une commission.

Lors de la séance commune de l'Amicale et de l'U. I. P. G., Mme Fatio-Naville nous a vivement intéressées par sa causerie sur la création d'une maison d'accueil pour prostituées. Il est regrettable que si peu de collègues y aient assisté.

Nouveau plan d'études de l'école primaire. — Le travail de la répartition des heures fait par Mme Laporte a été soumis à M. le directeur de l'Enseignement primaire, qui a reconnu que l'horaire figurant dans le nouveau plan d'études était inapplicable. M. Atzenwiler demande des propositions pour une répartition différente.

Mme Laporte a cherché comment on pouvait équilibrer cet horaire par une distribution plus raisonnable du temps par branche. Après avoir étudié la question d'une façon très approfondie, Mme Laporte tire les conclusions suivantes :

Des suppressions sont à faire :

a) Suppressions d'heures.

b) De matière à enseigner.

En résumé, faire moins et faire mieux.

Une discussion animée suit cet exposé, de nombreuses remarques et suggestions sont émises par l'assemblée.

D'une façon générale, on estime qu'il y a trop de branches qui effleurent des sujets, sans les approfondir.

Mme Borsa aimerait plus de liaison entre les différentes branches, et plus d'harmonie entre elles.

Finalement, il est décidé de renvoyer cet horaire à une nouvelle étude ; Mlle Richard veut bien se joindre à Mme Laporte pour continuer ce travail. Les suppressions suivantes sont proposées :

1 h. par quinzaine pour la géographie.

1 h. par quinzaine pour l'histoire.

1 h. par quinzaine pour le dessin.

1 h. par semaine pour la couture.

Les classes qui ont la leçon de rythmique, diminueront les heures de gymnastique et de musique.

Les programmes de français et d'arithmétique sont prêts.

Pour le français, les différents rapports sont présentés à l'assemblée qui formule plusieurs remarques au sujet des suppressions et des adjonctions qui y ont été apportées. Mme Piguet-Rochat présente ensuite un programme de géographie très intéressant qui suscite une approbation unanime.

Hélène BERNEY.

COMMUNICATION

Les collègues qui auraient des remarques ou des suggestions à présenter au sujet du plan d'études sont priées d'en aviser Mme Borsa.

Les commissions s'occupant des diverses branches seront convoquées après les vacances de Pâques.

Le Comité.

NEUCHATEL**FONDS SCOLAIRE**

Dans sa séance du 18 mars, le comité du Fonds scolaire a pris connaissance des résultats de l'exercice 1938, le second de l'ère nouvelle de notre institution.

Celui-ci, comme le précédent, se termine en beauté. Le boni s'élève à Fr. 81 790.— contre Fr. 92 500.—. Cet excédent qui va être versé à la réserve technique est-il suffisant ? Nul ne saurait le dire. Une expertise serait nécessaire. Mais, l'opération étant coûteuse, il faut attendre encore quelques années avant d'y procéder.

Un certain optimisme est cependant permis en nous fondant sur deux indices de convalescence. Un léger rajéunissement s'est produit d'une part, par l'admission de 15 nouveaux membres. D'un autre côté le montant des rentes servies a diminué de Fr. 8624.— environ. Par simplification, nous arrondissons la plupart des chiffres utilisés dans ces lignes.

Divers facteurs, dont quelques-uns ne sont qu'accidentels, ont contribué à la chute de Fr. 10 710.— par rapport à l'exercice 1937.

Notons tout d'abord que le remboursement des cotisations est de Fr. 5800.— supérieur à celui de l'année dernière. De plus le Fonds a payé les deux dernières indemnités au décès fixées par la loi de 1889. Le montant en a été réduit de Fr. 6000.— à Fr. 5000.— par suite d'un don de Fr. 1000.— offert par les héritières de l'un des défunt.

Ce qui nous inquiète davantage, c'est la baisse progressive des intérêts. Le rendement du portefeuille a diminué de Fr. 13 218.— et les conditions actuelles du marché de l'argent nous laissent croire que nous ne sommes pas au bout de nos déceptions. Le taux moyen de nos intérêts a été de 3,88 %, soit 0,38 % au-dessus du taux actuariel. Consolons-nous en constatant qu'il nous reste encore une marge assez importante jusqu'à la limite technique de 3½ %.

Dans la section des dépenses, nous relevons une économie de Fr. 2375 sur les frais généraux. Moins de paperasses et moins de recours à l'expert.

Les dons et legs ont été plus importants que l'année dernière. Les héritières de feu Fritz Perret, ancien instituteur à Neuchâtel, ont fait le don de Fr. 1000.— dont nous avons parlé plus haut. Une veuve qui désire garder l'anonymat a fait aussi un don de Fr. 1000.— ; une institutrice Fr. 95.—. Enfin Madame Marie Favre-Lenz, du Locle, a fait abandon de sa rente de Fr. 690.— pour la seconde fois. A tous ces généreux donateurs, nous exprimons notre vive gratitude.

Si nous comparons la situation des deux groupes d'assurés, nous constatons que le groupe féminin continue de posséder un avantage certain sur le groupe masculin.

Ce dernier a fourni le 39,7% des cotisations, ce qui lui donnerait droit sur les rentes servies (431 200 fr., y compris Fr. 5000.— pour deux indemnités au décès) à une part de Fr. 171 200.—. La dépense ne s'étant élevée qu'à Fr. 152 300.—, il en résulte pour ce groupe un boni de Fr. 18 900.—. S'il était autonome, cette somme irait à sa réserve. Mais comme ce n'est pas le cas, elle est employée à annihiler le déficit du groupe féminin qui s'élève au même montant.

L'année dernière, il se montait à Fr. 29 100.— en prenant les mêmes bases de calcul.

Pour les deux exercices écoulés, le camp masculin a donc abandonné au profit de l'autre Fr. 46 000.—, soit Fr. 23 000.— par année. Cela prouve donc une fois de plus que les cotisations des instituteurs servent en partie à contre-balance l'effet des prestations trop élevées fixées pour les institutrices. Rappelons que ce phénomène n'est pas nouveau. Au cours de la période 1920-1936, le profit pour le groupe féminin s'est élevé en moyenne à Fr. 50 000.— par année.

Parmi les décisions prises par le comité du Fonds, notons que l'intérêt des prêts hypothécaires sera porté à 3½% dès le 1^{er} avril prochain. Aucun prêt ne sera consenti à un taux inférieur.

Relevons aussi qu'un recours qui avait été écarté dans une séance précédente a donné lieu à une agitation et à des indiscretions déplacées.

J.-Ed. M.

JURA

LE CAS EYmann

Le Grand Conseil bernois s'est occupé, la semaine dernière, du cas du professeur Eymann, maître de religion à l'Ecole normale de Berne-Hofwyl, accusé de propager parmi ses élèves les doctrines anthroposophiques. Disciple fervent du professeur allemand Steiner, qui puise chez Goethe et dans d'autres courants philosophiques l'essentiel de sa *Weltanschauung*, M. Eymann, théologien éminent, est professeur de théologie à l'Université et maître auxiliaire à l'Ecole normale. Si nul ne conteste la liberté de l'enseignement universitaire, on doit reconnaître que l'Ecole normale, en revanche, par l'âge des étudiants d'une part, par la raison d'Etat qui présida à sa fondation d'autre part, impose aux maîtres une certaine neutralité, en tout cas une grande prudence dans l'exposé des doctrines philosophiques. Outre que celles-ci sont souvent nébuleuses, elles risquent de séduire de jeunes esprits que n'étaye pas encore une solide culture générale ; elles les portent au verbiage, au paradoxe, à la pose. Certes, M. Eymann ne s'est jamais affirmé un adversaire de l'Etat ni de la démocratie ; mais, si l'on en croit les rapports de MM. les inspecteurs et les doléances de certaines commissions scolaires, il aurait attiré à l'anthroposophie de nombreux instituteurs de l'ancien

canton. Et ceux-ci, interprétant souvent mal les données du « maître », se seraient livrés à des fantaisies et des caprices pédagogiques que ne peut tolérer aisément le traditionaliste et placide peuple bernois. Au vu de griefs précis, le gouvernement a suspendu M. Eymann de ses fonctions de maître de religion à l'Ecole normale, tout en le laissant à sa chaire académique. Des adeptes de l'anthroposophie interpellèrent au Grand Conseil. Mais une motion de méfiance ne recueillit que 32 voix, tandis que le gouvernement fit approuver sa décision par 93 voix.

Dans l'ancien canton, on discute fort les arguments pro et contra. Il arrive même que des collègues jurassiens, dont nous sommes, soient bombardés hebdomadairement d'appels et de tracts vantant les mérites de la vie nouvelle que découvrent les disciples de Rudolf Steiner. Pour dire vrai, notre génie latin, amoureux des formes précises et d'une logique toute cartésienne, a peine à saisir ce panthéisme moderne, hardi peut-être, nébuleux certainement:

V. M.

UNE LUTTE ÉNERGIQUE CONTRE LA PLÉTHORE

La Société des instituteurs bernois, depuis quelques mois, s'occupe activement du problème de la pléthore. Nos lecteurs ont été mis au courant des nombreuses mesures envisagées pour procurer un emploi aux quelque deux cents instituteurs primaires condamnés à l'oisiveté forcée. Dans l'ancien canton, où la situation est particulièrement aiguë, la plupart des sections se sont inclinées devant la décision du Comité cantonal « exigeant » de tous les membres du corps enseignant une contribution mensuelle de 5 fr. en faveur de la constitution d'un fonds de secours pour les jeunes maîtres sans place. A Berne, nous dit-on, une soixantaine de jeunes diplômés attendent vainement des nominations depuis quelques années ; ils en deviennent violents, injustes parfois, prêts à toutes les attaques contre les privilégiés du sort. On comprend donc que le corps enseignant de l'ancien canton ait approuvé sans réserve l'« ukase » du Comité cantonal.

Dans le Jura, les réactions furent autres. La pléthore se résorbe, les jeunes sont partiellement occupés. Aussi les sections jurassiennes se sont-elles refusées à accomplir le sacrifice que leur demandait le Comité central. Non pas qu'on manque plus qu'ailleurs du sentiment de la solidarité. Mais nos instituteurs condamnent une décision formulée de façon trop impérative et demandent que le sacrifice exigé d'eux soit proportionné au traitement et à la situation familiale. Ils réclament aussi du gouvernement des assurances au sujet de la lutte à mener contre la pléthore.

(A suivre.)

PARTIE PÉDAGOGIQUE

UNE NOUVELLE APPLICATION DE LA PERSPECTIVE SIMPLIFIÉE

Dans l'*Educateur* du 29 octobre 1938 nous avons déjà exposé les principes d'une nouvelle perspective appelée *axonométrique* et signalé les énormes avantages qui découleraient de son introduction dans nos programmes de l'enseignement primaire. A leur sortie de l'école nos élèves seraient à même de dessiner rapidement n'importe quel volume tandis qu'avec la perspective centrale ils restent empêtrés dans des complications aussi innombrables qu'inutiles. Les expériences faites cet hiver dans les cours postscolaires vaudois prouvent que ce genre de perspective peut être enseigné avec succès par des maîtres qui l'ignoraient complètement jusqu'ici.

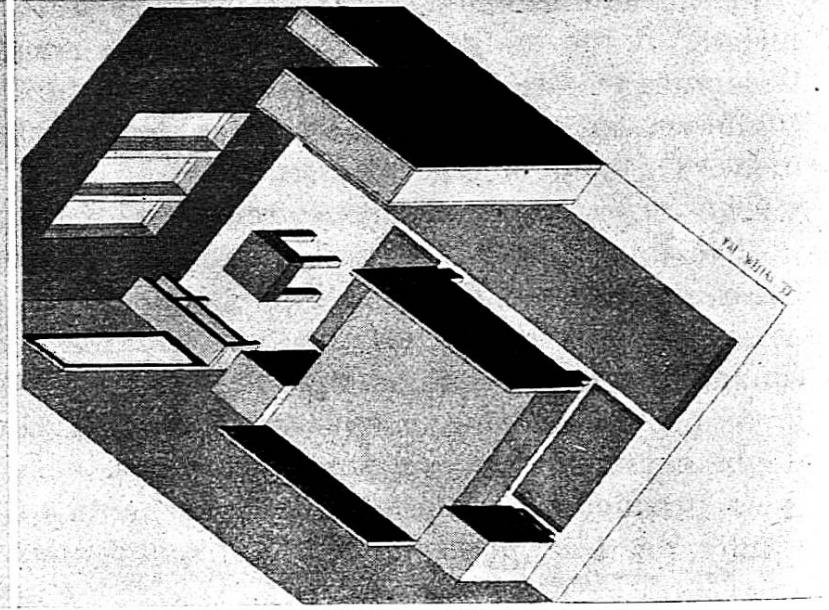
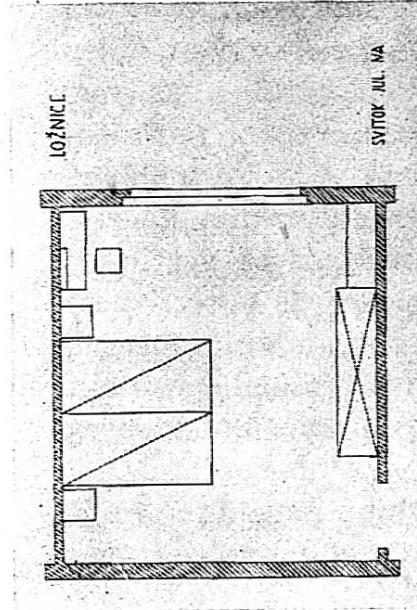
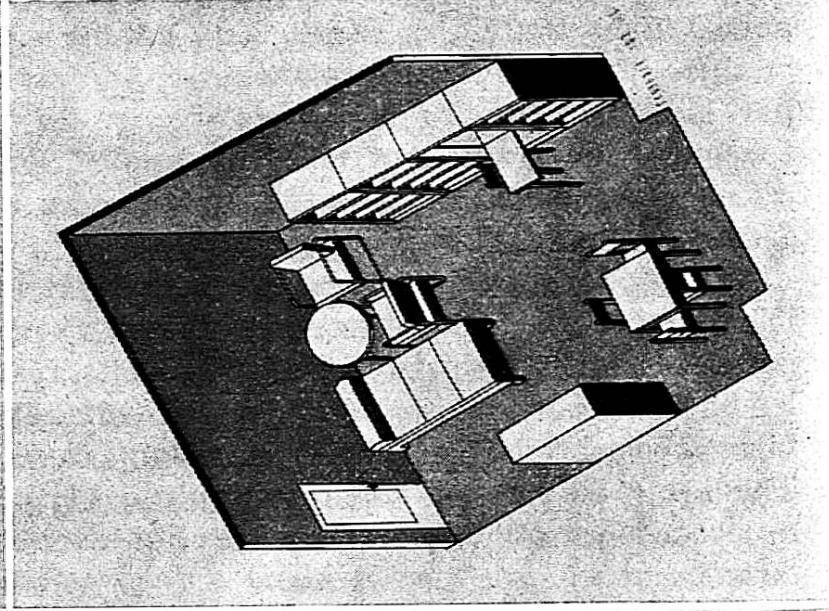
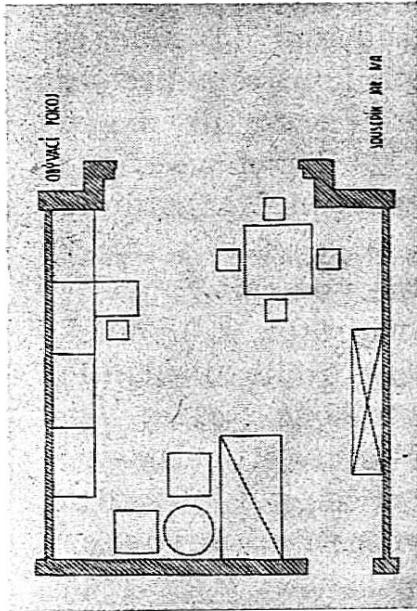
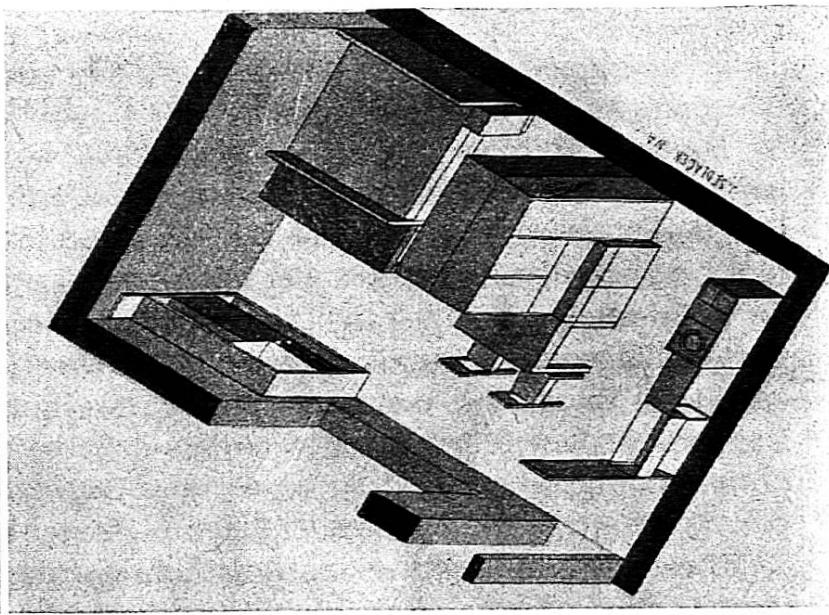
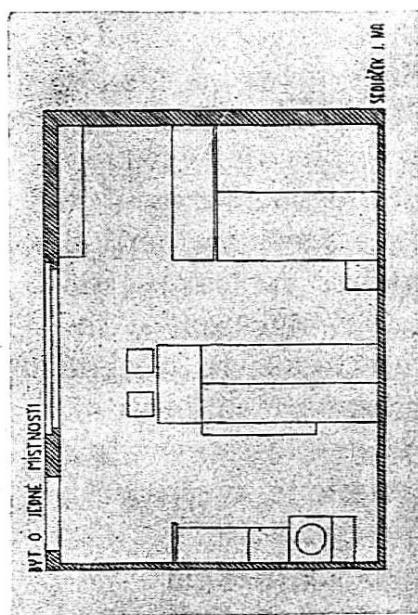
Il est vrai que d'autres nations nous ont devancés. En Tchéco-Slovaquie, par exemple, l'axonométrique est enseignée depuis plusieurs années dans toutes les écoles, à la grande satisfaction des maîtres et surtout des élèves. Les planches ci-jointes, qui nous sont prêtées par la *Ceskoslovenska Kreslir*, l'organe des professeurs de dessin tchèques, montrent une nouvelle application de l'axonométrique que nous croyons utile de faire connaître au corps enseignant de la Suisse romande.

Ce procédé, qui n'a pas encore de nom en français, pourrait s'appeler *l'élévation sur plan*. C'est une perspective axonométrique, à fuyantes parallèles, dans laquelle les angles droits restent droits, bien que les hauteurs soient vues obliquement. On suppose donc que les surfaces horizontales sont vues en plan, c'est-à-dire verticalement, tandis que les surfaces verticales sont vues en perspective. L'avantage du procédé est qu'on peut éléver les hauteurs et construire le volume *directement sur une vue en plan*.

Pour donner une représentation exacte d'un volume, d'un meuble, d'une maison, il n'est donc plus nécessaire de dessiner les trois vues traditionnelles : élévation, plan, profil. Les trois vues sont combinées en une seule et les cotes peuvent s'y appliquer parfaitement. On peut même construire cette perspective à l'échelle et y reporter les hauteurs sans les réduire plus que les autres dimensions.

Les fig. 1, 2, 3 montrent comme on procède dans la pratique. On commence par dessiner le plan (image supérieure de nos clichés) avec la place exacte des meubles. On place ce plan obliquement (image inférieure) et de chaque angle on élève des verticales à main levée ou à l'aide d'une équerre et d'un T. Les parois antérieures de la chambre sont supposées enlevées.

Au premier abord l'effet obtenu surprend quelque peu parce qu'il résulte de *deux points de vue différents*, mais on s'y habitue très



rapidement. Et surtout on ne tarde pas à apprécier le procédé qui donne avec des moyens si simples une image si claire de la disposition d'un ensemble de volumes.

On remarquera, dans les images supérieures des dessins tchèques, l'application d'une convention fort utile que nos élèves doivent aussi connaître : Les lits sont représentés par un rectangle barré d'une diagonale tandis que les armoires portent deux diagonales.

Il va sans dire que dans ce genre de perspective les cercles restent parfaitement ronds et peuvent être en conséquence tracés au compas. En effet, puisque les carrés restent carrés les cercles qui s'inscrivent dans un carré gardent aussi leur forme et ne se transforment pas en ellipses (voir la table ronde de la fig. 2).

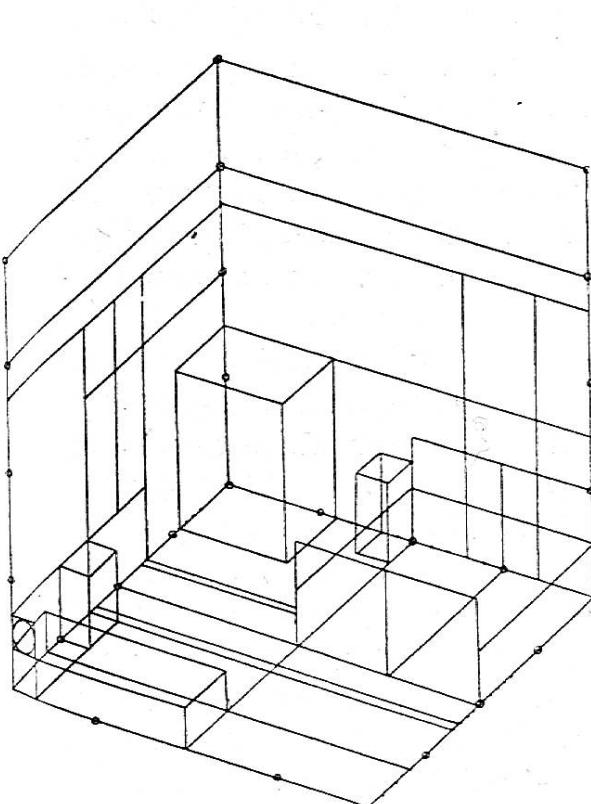


Fig. 4. — La construction.

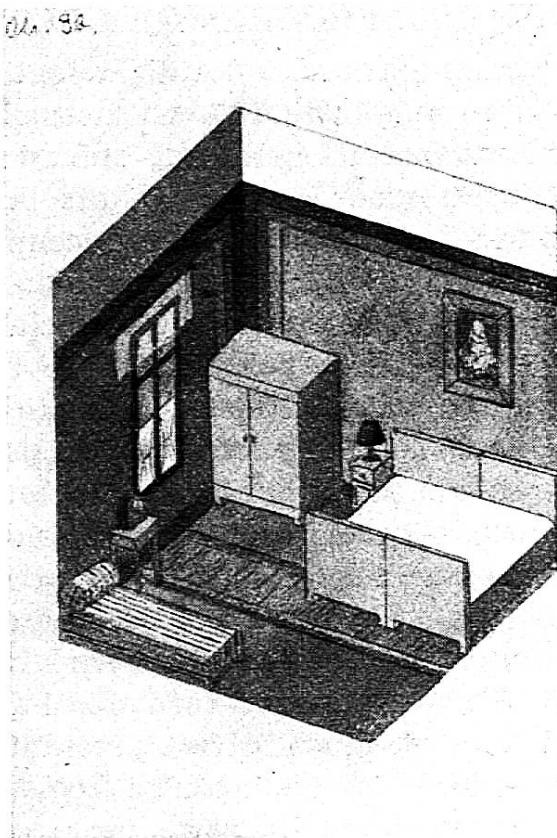


Fig. 5. — Le rendu.

Les figures 4 et 5 tirées de la même revue tchèque montrent une autre vue de chambre, mais cette fois en axonométrique ordinaire. L'angle que font les fuyantes entre elles, les longueurs et les largeurs est plus grand que 90° . Le plancher, qui est supposé vu obliquement et non verticalement, n'est plus un rectangle mais un parallélogramme. Pour dessiner une telle construction on commence par tracer les arêtes des meubles, comme l'indique la fig. 4, puis on ombre au crayon ou au lavis.

A l'école, l'exercice convient parfaitement au degré supérieur, soit dans le dessin artistique à main levée, soit dans le dessin géométrique en recourant à l'emploi de la règle et de l'équerre. Ce sera tout plaisir pour nos élèves de représenter avec ce procédé leur propre chambre avec la place exacte des meubles et des fenêtres. Dans les premiers exercices, toutefois, on s'en tiendra aux lignes droites, aux meubles cubiques et simples de formes.

Ajoutons que ce nouveau procédé est de plus en plus utilisé par les architectes, même chez nous. A l'école polytechnique fédérale de Zurich c'est celui qu'on préfère à tout autre pour sa rapidité d'exécution. Nous souhaitons vivement de le voir entrer dans nos écoles, en tout cas dans les programmes de dessin géométrique.

Richard BERGER.

LES PROGRÈS DE L'ÉCOLE ACTIVE DANS LE MONDE

Les journaux quotidiens font grand état de la régression générale qui se manifeste à l'heure actuelle dans le monde. Dans les mondes : moral, social, politique, spirituel. Il est pourtant réconfortant de constater sur certains points la présence de progrès. Pourquoi en parle-t-on si peu ? Le mal occupe le devant de la scène, il attire sur soi l'attention générale. Le bien semble se cacher. Il n'est connu et apprécié que de quelques spécialistes.

Ainsi en est-il de l'Ecole active, celle qui considère l'enfant comme une plante spirituelle en croissance, dont il faut respecter la puissance « morphologique » agissant du dedans au dehors et réclamant du milieu ambiant une nourriture — l'éducation et l'enseignement, — mais seulement en raison de ses besoins réels : instincts sains, tendances et intérêts favorisant cette croissance de l'esprit. Tout gavage tue à petit feu. Avant tout, il tue l'intérêt à la vie, le vouloir vivre, le vouloir *bien* vivre, au sens moral et social.

Une étude récente a mis l'auteur de ces lignes en présence de documents d'un intérêt puissant, émanant de toutes les parties du monde. Presque partout, l'Ecole active éveille l'intérêt le plus direct, non seulement du corps enseignant — ce qui est naturel, — mais également des pouvoirs publics. Il vaut la peine de suivre des yeux cette évolution. Elle ouvre la voie à une humanité meilleure, espoir ultime auquel il fait bon s'attacher. La plupart de ces témoignages ont paru dans l'*Annuaire du Bureau international d'Education* de Genève (1937 et 1938) ; quelques-uns dans le *Bulletin* du E. I. E., en particulier parmi les notices bibliographiques. Mais la source principale — et la plus accessible — en est et en reste la revue *Pour l'Ere nouvelle* (Musée pédagogique, Paris, 50 Fr. fr.) où l'on peut suivre mois après mois l'extension vraiment étonnante de ce mouvement. Ce périodique ne devrait manquer chez aucun pédagogue.

soucieux de progrès. J'ajouterais volontiers : chez aucun père et aucune mère de famille clairvoyants. Car, pour ceux-ci, comprendre l'âme de leurs enfants et comprendre l'école qui les élève, c'est acquérir le moyen de collaborer. Sans l'accord profond entre la famille et l'école, y a-t-il aucune éducation qui puisse se montrer efficace ?

Ad. FERRIÈRE.

LES TEXTES ET L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE

Il est parfois malaisé de se rendre compte si les termes ou les expressions étudiés en classe ont été assimilés et si leur utilisation par la majorité des élèves est spontanée. Au cours d'essais successifs, j'ai été amené dans cette intention à me servir de textes connus qui avaient été employés soit comme dictée soit comme thème de lecture expliquée.

Le travail fait en commun avait porté d'abord sur l'explication des termes rencontrés, dont nous avions recherché les synonymes ou les contraires, les dérivés et dont nous notions les emplois particuliers. Dans chaque cas, nous avions recherché le terme le plus simple capable de remplacer celui que nous fournissait le texte. C'est ainsi que nous avions travaillé le morceau suivant :

« Le mauvais temps avait sévi dans la Manche, où le service entre Douvres et Calais avait dû être interrompu. La ville de Folkestone et ses voisines avaient été durement touchées ; les jetées, les plages et les routes côtières avaient été inondées et de petits bateaux s'étaient échoués. La mer d'Irlande n'avait pas été épargnée ; à Holiday, un schooner avait rompu ses chaînes d'ancre et s'était brisé sur les rochers. » (Peisson : *Parti de Liverpool*.)

De ces quelques lignes, un abondant vocabulaire avait été tiré, qui fut récité les jours suivants.

Une quinzaine plus tard, j'inscrivis au tableau ce texte :

« *Il avait fait mauvais temps sur la Manche, où la navigation entre Douvres et Calais avait été impossible. La ville de Folkestone et celles du voisinage avaient été fortement endommagées ; les ports, les plages, les routes du bord de la mer avaient été couverts par l'eau et de petits bateaux lancés à terre. La mer d'Irlande avait aussi été agitée ; à Holiday, un schooner avait cassé ses chaînes d'ancre et s'était heurté aux rochers.* »

Il s'agissait alors de remettre, à la place des mots soulignés, les termes plus expressifs dont on se souvenait ou que l'on trouverait.

Quinze jours, pour des écoliers, c'est un temps assez long. Les résultats me permirent de constater quels mots s'étaient marqués dans les mémoires.

Le même exercice peut se faire en donnant un texte inconnu des élèves, texte démarqué d'un ouvrage. La difficulté, c'est de substituer aux termes de l'auteur les termes simples à partir desquels les élèves seront obligés de retrouver des termes expressifs. Des travaux de ce genre conduisent tout naturellement aux corrections de composition, si l'on se contente de souligner les mots incorrects ou inexpressifs, en demandant aux élèves eux-mêmes de remettre sur pied leurs textes boiteux. Car c'est en forgeant...

Robert JAQUET.

INFORMATIONS PRO INFIRMI

Quel pédagogue ne compte parmi ses élèves tel enfant qui absorbe à lui seul une bonne partie de son temps et de sa patience ? Bien qu'il ne lui ménage ni l'un, ni l'autre, l'intelligence endormie est incapable d'assimiler l'enseignement donné par les méthodes ordinaires, et l'enfant ne peut pas suivre le train des camarades plus éveillés. De même que les petits sourds, sourds-muets ou aveugles, les enfants souffrant de déficience mentale ou d'instabilité psychique ne sauraient bénéficier pleinement de l'enseignement habituel. Il est fréquent par contre que ces enfants fassent de réels progrès, dépassant toutes prévisions, dans les classes qui leur sont spécialement destinées. Mais ces classes pour déficients physiques ou mentaux n'existent pas dans toutes les régions, et dans l'intérêt de certains enfants, il faut envisager leur placement dans un établissement approprié, pendant la durée de leur scolarité. Avec le concours des familles, des communes et des œuvres locales, *Pro Infirmis* facilite le placement de nombre d'entre eux.

Pour que chaque enfant déficient reçoive le traitement médical ou médico-pédagogique réclamé par son état, puis l'éducation adaptée à son développement mental, collaborez aux efforts de *Pro Infirmis* en achetant les cartes envoyées par la poste à chaque ménage dès le 27 mars de cette année. Lisez la notice qui les accompagne, et recommandez cette œuvre d'entr'aide autour de vous. Les enfants, même déficients, sont les hommes de demain, et il importe d'en faire, eux aussi, des membres utiles de la société.

Vacances suisses pour la jeunesse 1939

La fondation *Pro Juventute* s'est préoccupée, ces dernières années de faciliter aux jeunes gens non indigents également, une utilisation judicieuse de leurs vacances. Les excellents résultats obtenus l'engagent à poursuivre ce travail, confié à un service spécial, les « Vacances pour la jeunesse », dont le champ d'activité embrasse les objets suivants : séjours de vacances et séjours de plus longue durée dans des familles de la Suisse romande, de la Suisse allemande

et du Tessin, aux fins de se perfectionner dans les langues ; *colonies de vacances* pour jeunes désirant se perfectionner dans les langues (colonies de jeunes Romands en Suisse allemande, et vice versa) ; *échanges de vacances* isolés ou d'école à école ; *camps de vacances* à la montagne et à l'étranger ; *voyages en zig-zag* en Suisse, pour jeunes Suisses de l'étranger. L'*Exposition nationale* ne sera pas oubliée. Des mesures spéciales sont envisagées en faveur des jeunes qui viendront la visiter (logements, visites et excursions sous conduite compétente, etc.).

Le Secrétariat général Pro Juventute, service des Vacances suisses pour la jeunesse, Seilergraben 1, Zurich, donne sur demande tous les renseignements désirés.

TEXTE LITTÉRAIRE **Portrait.**

Claude Debussy enfant.

C'était un gros garçon court, massif, trapu, timide, gauche, vêtu comme un enfant du peuple avec une blouse serrée à la ceinture et l'allure étrange d'un petit bohémien. Sa tête au front bas se coiffait d'un béret de marin à pompon rouge.

« *Souvenirs* ».

GABRIEL PIERNE.

LES LIVRES

Pierre de Savoie créateur de la Patrie de Vaud, Par R. Paquier, pasteur à Bercher ; brochure de 85 pages, dans les Cahiers de la Renaissance vaudoise ; 2 fr. 50.

Devant la menace de plus en plus angoissante des régimes totalitaires qui nous entourent, n'est-il pas urgent de tout faire pour resserrer le lien fédéral, qui n'a de valeur que pour autant qu'il garantit la liberté des cantons souverains. La fidélité au Pacte fédéral sera plus assurée dans la mesure où chaque Suisse est plus attaché à son canton. Il ne suffit pas, pour atteindre ce but, d'invoquer les grands principes de démocratie, de justice, de compréhension mutuelle. Notre force à nous, Vaudois, plonge ses racines dans notre merveilleuse histoire, bien propre à enthousiasmer nos élèves et à contribuer à leur éducation nationale.

M. Paquier fait renaître toute une part de ce passé dans son ouvrage. Les instituteurs trouveront grand profit à lire ces pages d'histoire extrêmement condensée sur nos origines nationales ; et leurs élèves, comme eux, se rendront compte que ce grand prince, qui fut un véritable homme d'Etat et un grand rassembleur de terres, était tout autre chose qu'un tyran ou un dictateur. La figure du Petit Charlemagne, qui « moult ayma le pays... et tellement

traita ceulx du pays, des plus grands aulx moindres, qu'ils l'amoyent, redoubtoient et honoroyent... car il les gardoit sans leur fayre grevesses, en maintenant bonne justice et leur observant leurs coustumes, libertés et franchises », la figure du Petit Charlemagne parle au sentiment et à l'imagination ; pour nos élèves, il sera véritablement le père de la nation.

C.

La Chansonnaie. Chants à une voix et à plusieurs voix égales, par F. Mathil, A. Rudhardt et E. Unger. — Chez les auteurs, Genève.

Ce recueil, en usage depuis quatre ans dans les écoles genevoises, a été mis en librairie ces derniers temps seulement.

Le plan de l'ouvrage s'inspire des conclusions déposées en 1924 par la Commission genevoise d'Art à l'Ecole, et des vœux adoptés à la même époque par le XI^e Congrès de la Société française d'Art à l'Ecole.

La place d'honneur est donnée au folklore musical de la Suisse et de l'étranger. Ce choix de chansons populaires résulte d'un tri opéré dans près de 10 000 pièces ; on ne s'en est pas tenu aux anthologies, mais on a eu recours aux sources directes, et parfois même, à la tradition orale. Pour ce qui est des chansons suisses, des recherches fructueuses ont été faites dans des publications allemandes peu connues, et contenant des airs remarquables d'Argovie, d'Appenzell et d'ailleurs.

Les pages empruntées à divers auteurs font défiler les musiciens parmi les plus représentatifs, de Palestrina aux contemporains ; la musique religieuse est représentée par des pièces liturgiques, des psaumes et de petits motets.

Les harmonisations sont très variées quant aux procédés employés, mais elles restent toujours simples ; respectant la primauté de la mélodie, elles ne détournent pas l'attention sur l'accompagnement, qui garde son caractère accessoire.

Le plus grand soin a présidé à la préparation des paroles : adaptations et traductions sont d'une belle tenue littéraire. M. le professeur François Ruchon a pu dire de ces chansons : « ... texte et musique y sont dans un étroit rapport ... Mais, ce qui est assez rare, le texte même de la chanson... peut se lire comme un poème ordinaire, et charme par ses qualités de rythme, de libre mouvement et de fraîcheur verbale ».

Sur les 273 mélodies de ce livre, une quarantaine seulement figurent dans des recueils scolaires antérieurs ; c'est dire l'originalité de *La Chansonnaie*, et tout ce qu'elle apporte de renouveau dans le répertoire enfantin.

F.

Nouveautés pédagogiques

Annuaire de l'Instruction publique 1938	Fr.	5.—
Allendy, R. et Lobstein, H. : Le problème sexuel à l'école	»	2.90
Berger, R. : Le croquis rapide	»	2.50
— Manuel d'écriture courante et ornementale	»	5.—
Bernard, R. : Comment on devient un homme cultivé	»	2.45
Carité, M. : Le sort de l'enfance arriérée	»	1.80
Chevallaz, G. : L'éducation du patriotisme, quelques réflexions	»	2.—
Dévaud, E. : Quarante exercices de <i>Lecture silencieuse</i>	»	1.50
Dévaud, E. : Lire, parler, rédiger, nouv. éd.	»	2.—
— L'Ecole des parents. Education et contre-éducation	»	2.25
Flory, J. : Simples conseils pour étudier	»	1.45
Göetz, G. et Kosch, A. : Quel est donc cet oiseau ?	»	3.25
Huguenin, E. : Les enfants moralement abandonnés	»	2.—
Kocher, H. : Maman, tu m'aimes ?	»	3.—
Kosch, A. : Quelle est donc cette plante ?	»	3.25
— Qu'est-ce qui pousse là ?	»	3.25
Montessori, M. : L'enfant	»	3.—
Les étapes de l'éducation	»	0.50
Payot, J. : La faillite de l'enseignement	»	2.75
Poriniot, L. : Individualisation et orthographe primaire	»	1.20
Reynier, Marg. : L'âme enfantine	»	2.90
Sausser-Hall, G. : Guide politique suisse, Manuel d'instruction civique	»	3.75
Souché : La grammaire nouvelle et le français. Ecole prim. sup.	»	2.75
Steckel, W. : L'éducation des parents	»	2.90
Verine : L'art d'aimer ses enfants	»	2.25
Vittoz, E. : Langue d'aujourd'hui et langue de demain	»	1.50

Rappel :

Berger, R. : Le dessin libre	»	6.—
— La didactique du dessin	»	6.—
Boven, Dr W. : La science du caractère	»	8.—
Chevallaz, G. : Histoire de la pédagogie	»	5.—
— Pédagogie des enfants difficiles	»	1.—
Malche, A. : Vie de Pestalozzi. Avec 9 illustrations hors texte		
broché Fr. 3.50 relié	»	5.50
Meylan, L. : L'instruction publique secondaire des jeunes filles à Lausanne au cours des 50 dernières années	»	1.—
Vinet, A. : Famille, Education, Instruction	»	10.—
Wintsch, Dr J. : Les dessins d'enfants et leur signification	»	1.50
— Les premières manifestations motrices et mentales chez l'enfant. Etude physiologique, clinique et pédagogique.	»	4.—

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

J. A.

Collègues !

Pension pour vos fils

qui entrent au Collège. Accueil familial et surveillance attentive.

M. et Mme J. Tappy, Ecole Mirémont, Chandieu 3, tél. 2 87 74, Lausanne.

POUR TOUS VOS TRAVAUX

D'ÉLECTRICITÉ — GAZ — EAU — TÉLÉPHONE

ADRESSEZ-VOUS A

BORNET S.A., 8, RUE DE RIVE

TÉLÉPHONE 50250

DEVIS GRATUIT

RABAIS SPÉCIAL ACCORDÉ AU PORTEUR DE CETTE ANNONCE

PÂQUES

**OFFREZ DES LIVRES
CE SONT LES CADEAUX
LES PLUS APPRÉCIÉS**

**LIBRAIRIE
PAYOT**

Editeurs responsables : C. GREC et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique



◆ **Cours officiels d'allemand** organisés par le Canton
L'INSTITUT POUR JEUNES GENS et la Ville de St-Gall à
 sur le **ROSENBERG** près **ST-GALL**

L'unique école privée de Suisse avec cours off. d'allemand. Possibilité de suivre, à côté des Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'Ecole (Maturité, diplôme commercial). Sports. Juillet-sept. : Cours de vacances. **Prospectus.**

ALLEMAND ou italien garanti en 2 mois **DIPLOME** commercial en 6 mois (compris allemand et italien écrit et parlé).

Prép. emplois fédér. Dipl. langues 3 mois. **ÉCOLE TAMÉ**, Lucerne 57 ou Neuchâtel 57

Hôtel Victoria
Chexbres s. Vevey

Situation magnifique. Vue incomparable. Grand jardin. Afternoon-Tea. Arrangements pour week-ends et repas de noces. Repas servis sur la terrasse.
 Prix de pension depuis Fr. 6.50.

POUR TOUS VOS TRAVAUX
D'ÉLECTRICITÉ — GAZ — EAU — TÉLÉPHONE
 ADRESSEZ-VOUS A

BORNET S. A., 8, RUE DE RIVE
 GENÈVE
 TÉLÉPHONE 50250 DEVIS GRATUIT

RABAIS SPÉCIAL ACCORDÉ AU PORTEUR DE CETTE ANNONCE

Demandez notre Catalogue gratuit !
 sur tout le Matériel de
 Réforme scolaire

Wilh. SCHWEIZER & C°, WINTERTHUR
 pour :
 LE CALCUL
 L'ÉCOLE ACTIVE
 LE TRAVAIL MANUEL

*Service
 prompt et soigné*